

DEC191662DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jérôme Vitre, délégué régional de la circonscription Occitanie Est (DR13)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC162807DAJ du 18 janvier 2017 portant nomination de M. Jérôme Vitre aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Occitanie Est (DR13) ;

Vu le projet de mandat de négociation et de signature des contrats conclus pour la réalisation d'études et de travaux de recherche, conclu entre le CNRS et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jérôme Vitre, délégué régional de la circonscription Occitanie Est, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, le mandat de négociation et de signature des contrats conclus pour la réalisation d'études et de travaux de recherche, conclu entre le CNRS et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

